



Les forêts anciennes du Parc naturel régional du Morvan

ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE
ET APPROCHE HISTORIQUE

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

DÉC.
2016

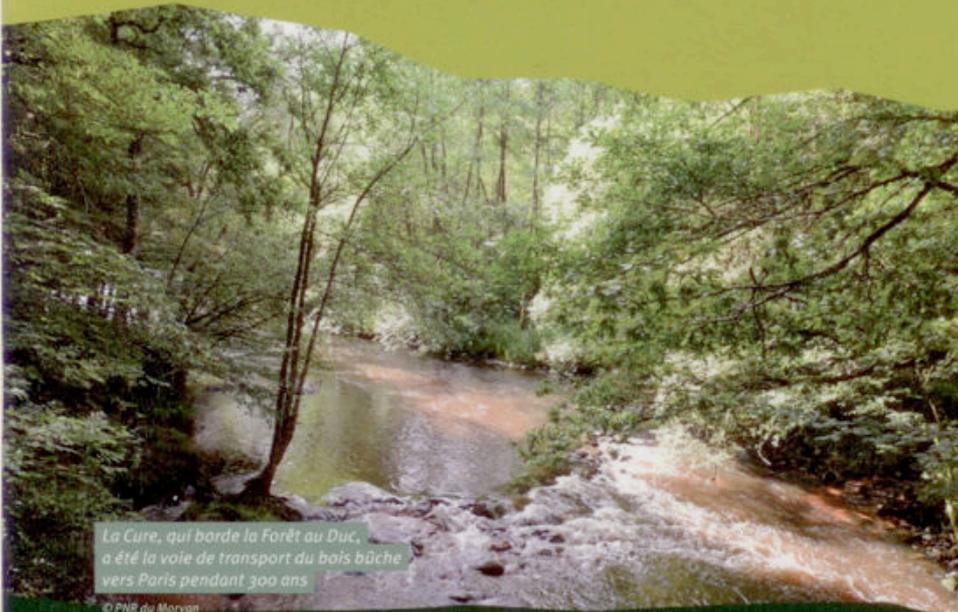
Nos paysages ont beaucoup évolué au fil des siècles en fonction de la démographie, des pratiques agricoles, pastorales et forestières, du développement industriel, etc. À l'échelle nationale, après une érosion plus ou moins continue jusqu'au début du XIX^e siècle qui marque un « minimum forestier », les surfaces forestières ont doublé en un peu plus d'un siècle et demi. Elles couvrent aujourd'hui 27% du territoire national et plus de 30% du Massif central. Ces forêts qui font partie de nos paysages sont ainsi pour la plupart issues de reboisements ou de recolonisation naturelle récents, d'autres ont survécu aux défrichements et sont le fruit d'une histoire plus ancienne...

Un patrimoine naturel et culturel à conserver et valoriser

Les forêts anciennes font partie de notre héritage. Elles présentent des caractéristiques écologiques essentielles (conservation des espèces forestières peu mobiles, préservation des champignons du sol, etc.) et ont pour la plupart assuré et assurent encore des fonctions économiques et sociales indispensables (production de bois de chauffage et de bois d'œuvre, cueillette, chasse, sylvo-pastoralisme, etc.), qui leur confèrent une valeur indéniable.

Au sein de ces forêts, on peut trouver des peuplements matures, riches en vieux arbres et en bois mort (niches écologiques indispensables à de nombreuses espèces forestières), représentant de véritables réservoirs de biodiversité qui contribuent à la fonctionnalité de l'ensemble des forêts.

La conservation de cette ressource amène non seulement à questionner les usages multiples et les gestions passées de ces espaces, mais également à réfléchir à leur gestion et leur valorisation actuelles pour construire les forêts de demain.



La Cure, qui borde la Forêt au Duc, a été la voie de transport du bois bûche vers Paris pendant 300 ans

© PHR du Morvan

« FORÊTS ANCIENNES », C'EST-À-DIRE ?

Quel que soit l'âge des peuplements, les essences qui les composent ou la gestion qui a été pratiquée, les forêts anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur vocation forestière depuis au moins le début du XIX^e siècle (minimum forestier pour une grande partie du territoire français).

Les forêts déjà présentes au début du XIX^e siècle pourraient ainsi être beaucoup plus anciennes (médiévales, antiques, etc.).

D'un point de vue pratique, c'est également la période la plus lointaine pour laquelle il existe des documents suffisamment précis, sur l'ensemble du territoire, permettant de localiser les boisements ; notamment les cartes de l'état-major (1818 – 1866).

LOCALISER LES FORÊTS ANCIENNES, UNE PREMIÈRE ÉTAPE...

Ce document est le fruit d'un travail collectif coordonné par l'Inter-Parcs Massif central (IPAMAC) associant l'ensemble des Parcs naturels du Massif central, le Conservatoire botanique national du Massif central (CBNMC), l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), l'Office national des forêts (ONF) et le Centre national de la propriété forestière (CNPFF). Vous y trouverez :

- un premier aperçu des forêts présumées anciennes du Parc naturel régional du Morvan, issu de la comparaison des forêts présentes sur les cartes de l'état-major et des forêts actuelles cartographiées par l'IGN,
- une analyse de l'évolution des paysages forestiers sur le territoire,
- un zoom sur la forêt domaniale au Duc, son histoire, sa biodiversité.



Extrait de la carte de l'état-major intégrant la forêt domaniale au Duc (en vert-jaune)

1 km

Le Morvan, un territoire qui a de la ressource... forestière !

L'étude a été réalisée sur le périmètre du Parc naturel régional du Morvan, complété par les deux communes non adhérentes incluses dans le territoire, soit 119 communes. Ce territoire de 288 000 hectares peut être découpé en six petites régions naturelles.

La forêt couvre environ 47 % du territoire du Parc naturel régional du Morvan, soit 135 000 ha répartis de façon relativement homogène du nord au sud. Elle est privée à 85 % dont près de la moitié est dotée d'un plan simple de gestion. Les autres forêts appartiennent aux collectivités (8 %) et à l'État (7 %). La taille des propriétés forestières est très variable, avec un morcellement important (19 000 propriétaires) mais environ 2 % des propriétaires possèdent la moitié des surfaces forestières.

La forêt est une composante essentielle de l'activité économique dans le Morvan. Les peuplements résineux assurent aujourd'hui l'essentiel des recettes issues de l'exploitation forestière du Morvan, avec un système de production majoritairement basé sur la futaie régulière avec coupe-rase à 45 ans. Localement, ce système entraîne des conséquences sur l'érosion des sols, la qualité de l'eau et la biodiversité forestière. Il peut également entrer en conflit avec l'activité économique liée au tourisme, fortement dépendante du maintien de la qualité des paysages et du cadre de vie.

C'est pourquoi les Chartes Forestières de Territoire du Morvan depuis 2003 s'attachent à développer un équilibre entre les différentes fonctions de la forêt : économique, écologique et sociale.

La diversité du relief, l'influence du climat océanique, le réseau hydrographique dense, la nature de la roche mère sont des facteurs favorisant tout autant la diversité biologique au sein des écosystèmes forestiers du Morvan que leur originalité et leur typicité par rapport au reste de la Bourgogne. Pour certaines espèces forestières, en particulier les plus typées « montagnardes », le Morvan constitue l'unique -ou le dernier- bastion régional. Dans le contexte productif de la forêt morvandelle, il est apparu impératif de définir précisément les enjeux biologiques à prendre en compte dans les itinéraires sylvicoles afin de garantir le rôle multifonctionnel de la forêt.

LES 6 UNITÉS PAYSAGÈRES DU PARC



- Haut-Morvan montagnard
- Morvan central
- Bas Morvan oriental et dépressions péri-morvandelles
- Du Bas Morvan méridional aux annexes cristallines
- Du Bas Morvan occidental à la plaine de Loire
- Du Bas Morvan septentrional au plateau de Bourgogne
- Cours d'eau principaux



VINCENT GODREAU RESPONSABLE DU BUREAU D'ÉTUDES ET D'APPUI ENVIRONNEMENTAL À L'ONF (AGENCE BOURGOGNE CHAMPAGNE ARDENNE)

Si la forêt évolue lentement, la surface qu'elle occupe au niveau du territoire peut changer fortement avec, au cours des siècles, des modifications importantes, à chaque fois en lien avec les activités humaines sur ce territoire. Le Morvan n'échappe pas à ce constat, avec un minimum forestier au cours du XIX^e siècle lorsque le bois correspondait à la principale source d'énergie et que se développaient partout mines, verreries, forges, etc. Pour l'Office national des forêts, gestionnaire des forêts publiques, s'intéresser aux forêts anciennes est

donc primordial pour essayer de mieux comprendre comment a pu se maintenir le continuum forestier des espaces dont nous avons la gestion, et quelles espèces animales ou végétales sont présentes au sein de ces massifs. Les forêts anciennes peuvent ainsi représenter un marqueur important pour mieux comprendre la richesse biologique de nos massifs, et orienter nos actions de gestion pour intégrer cette biodiversité spécifique si elle existe. Lorsque ce continuum a été rompu, il est intéressant également de comprendre quelle forêt a pu

se réinstaller dans un second temps, et analyser la biodiversité associée à ces « nouveaux » massifs, en comparaison avec les forêts anciennes situées en périphérie. Les forêts anciennes illustrent par ailleurs l'inscription de la forêt au sein d'un territoire, de par sa fonction sociale et la présence historique de l'homme dans la gestion de ces espaces. La forêt devient ainsi un patrimoine historique et paysager qu'il convient de prendre en compte dans les choix d'aménagement du territoire.

1999 — 2007

47% de surfaces forestières

TAUX DE BOISEMENT (1999-2007)

Périmètre d'étude	47,1% (135523 ha)
Haut-Morvan montagnard	93,4 % (10257 ha)
Morvan central	61,9 % (79022 ha)
Du Bas Morvan septentrional au plateau de Bourgogne	38 % (15396 ha)
Du Bas Morvan occidental à la plaine de Loire	32 % (13563 ha)
Bas Morvan oriental et dépressions péri-morvandelles	31,4 % (9902 ha)
Du Bas Morvan méridional aux annexes cristallines	21,2 % (7383 ha)

D'après la BD Forêt®, la forêt occupe 135 500 ha, soit un taux de boisement de 47%.

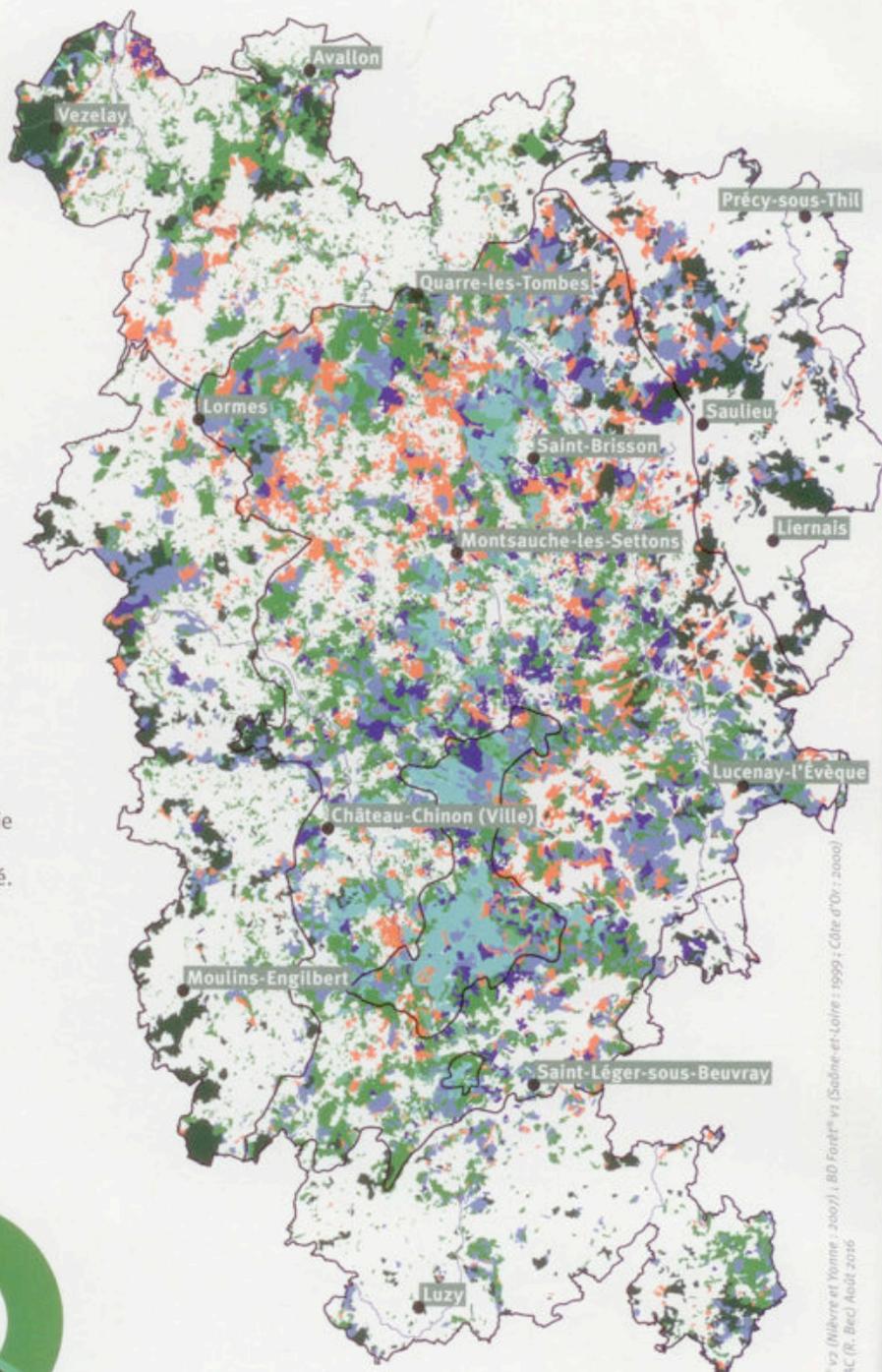
Le Haut-Morvan et le Morvan central sont les secteurs les plus boisés.

Le hêtre est presque partout l'essence climacique mais le chêne domine dans les peuplements feuillus (son extension ayant été favorisée par l'exploitation du bois de chauffage du XVI^e au XIX^e siècle). Dans ces peuplements, le mélange entre futaie et taillis (taillis-sous-futaie et ceux en voie de conversion) est majoritairement représenté.

Vers le milieu du XX^e siècle, la politique incitative de l'État a conduit à d'importantes plantations de résineux (surtout épicéas puis douglas), tous allochtones, portant actuellement le taux d'enrésinement à au moins 47 %. Les futaies résineuses sont essentiellement traitées en futaies régulières monospécifiques.

RÉPARTITION DES ESSENCES

	Feuillus indéterminés 33%
	Hêtre 2%
	Chênes 17%
	Conifères indéterminés 8%
	Sapin, épicéa 8%
	Douglas 18%
	Mixte 14%
	Indéterminée



Sources : BD Forêt® vs (Nébre et Yonne : 2007) ; BD Forêt® vs (Saône-et-Loire : 1999 ; Côte d'Or : 2000)
Réalisation : IPAMAC (R. Bec) Août 2016

XIX^e siècle

31% de surfaces forestières

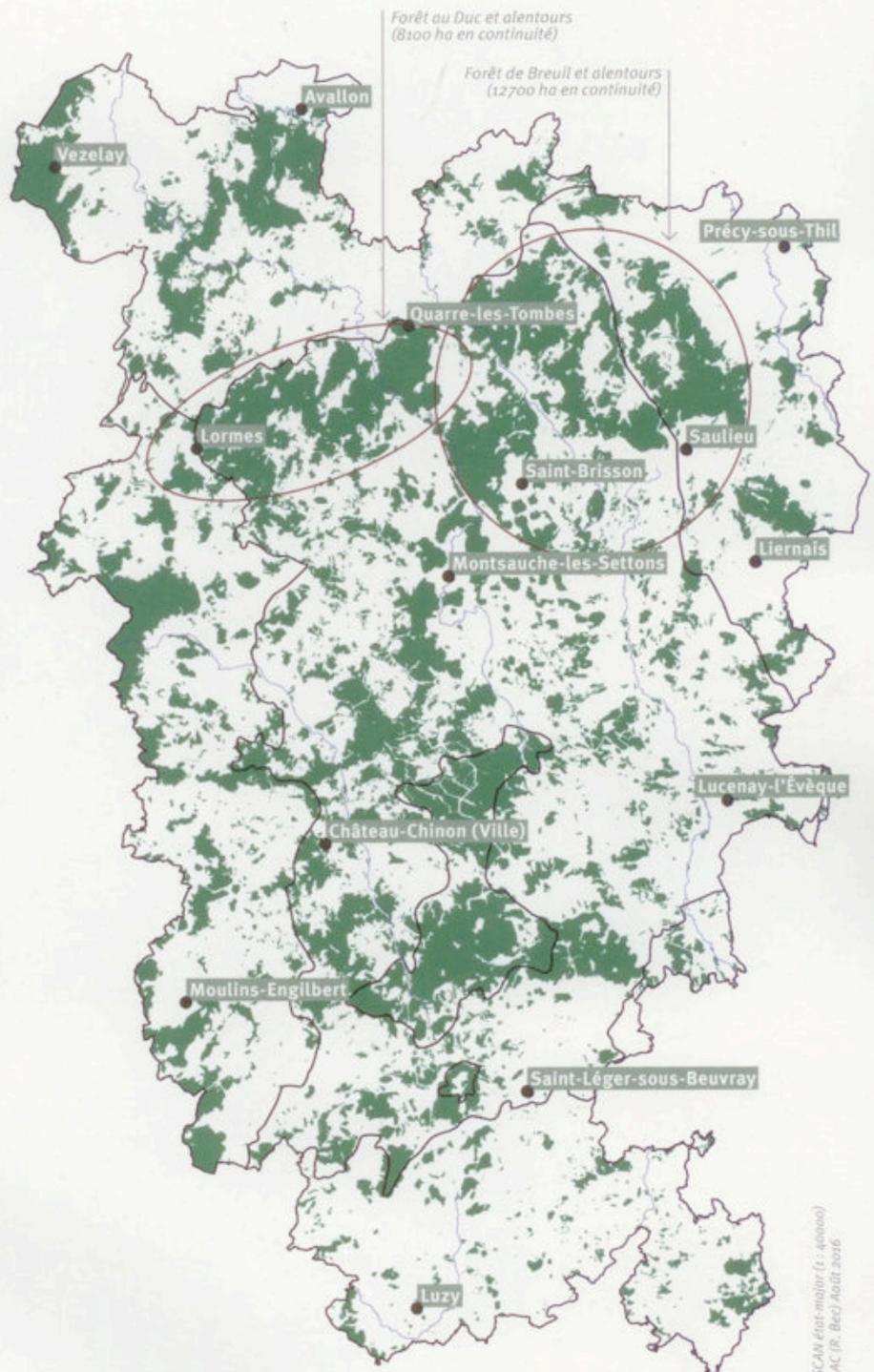
TAUX DE BOISEMENT AU XIX^e SIÈCLE

Périmètre d'étude	30,8 % (88564 ha)
Haut-Morvan montagnard	73,4 % (8062 ha)
Morvan central	35,5 % (45299 ha)
Du Bas Morvan occidental à la plaine de Loire	28,2 % (11977 ha)
Du Bas Morvan septentrional au plateau de Bourgogne	27 % (10945 ha)
Bas Morvan oriental et dépressions péri-morvandelles	25,9 % (8158 ha)
Du Bas Morvan méridional aux annexes cristallines	11,8 % (4123 ha)

D'après la carte de l'état-major, la forêt couvrait près de 90 000 hectares dans les années 1840, soit un taux de boisement de 31 % (plus du triple de la moyenne nationale : le taux moyen de couverture forestière en France étant estimé à l'époque du minimum forestier entre 5% et 9%).

La surface moyenne des forêts identifiées est de 33,2 hectares. De grands massifs continus de plusieurs milliers d'hectares étaient déjà présents à l'époque. Cependant, beaucoup de surfaces forestières étaient de « petite taille » : 68 % des entités cartographiées ont une surface inférieure à 5 hectares.

La carte de l'état-major ne donne pas d'information quant à la nature ou la structure des peuplements.



■ Forêt représentée sur la carte de l'état-major

0 5 10 km



Sources : PNEF - SCAN (état-major (1 : 40000))
Réalisation : IPAMAC (R. Bec) Août 2016

1837 — 2007

Évolution des espaces forestiers

Le Haut-Morvan montagnard, aujourd'hui presque intégralement boisé, était déjà un espace très forestier au XIX^e siècle ; il comporte maintenant une forte proportion de forêts anciennes.

Environ **10%** des surfaces (8 800 ha) qui étaient boisées au milieu du XIX^e siècle ne le sont plus aujourd'hui.

59%

Parmi les surfaces forestières actuelles, 59% (79 700 ha) sont présumées anciennes (présentes au XIX^e siècle et aujourd'hui) et 41% (55 800 ha) récentes (présentes aujourd'hui mais non existantes au XIX^e siècle).

1,5

Le taux de boisement du territoire a été multiplié par 1,5 en un peu plus de 150 ans (de 88 500 à 135 500 ha).



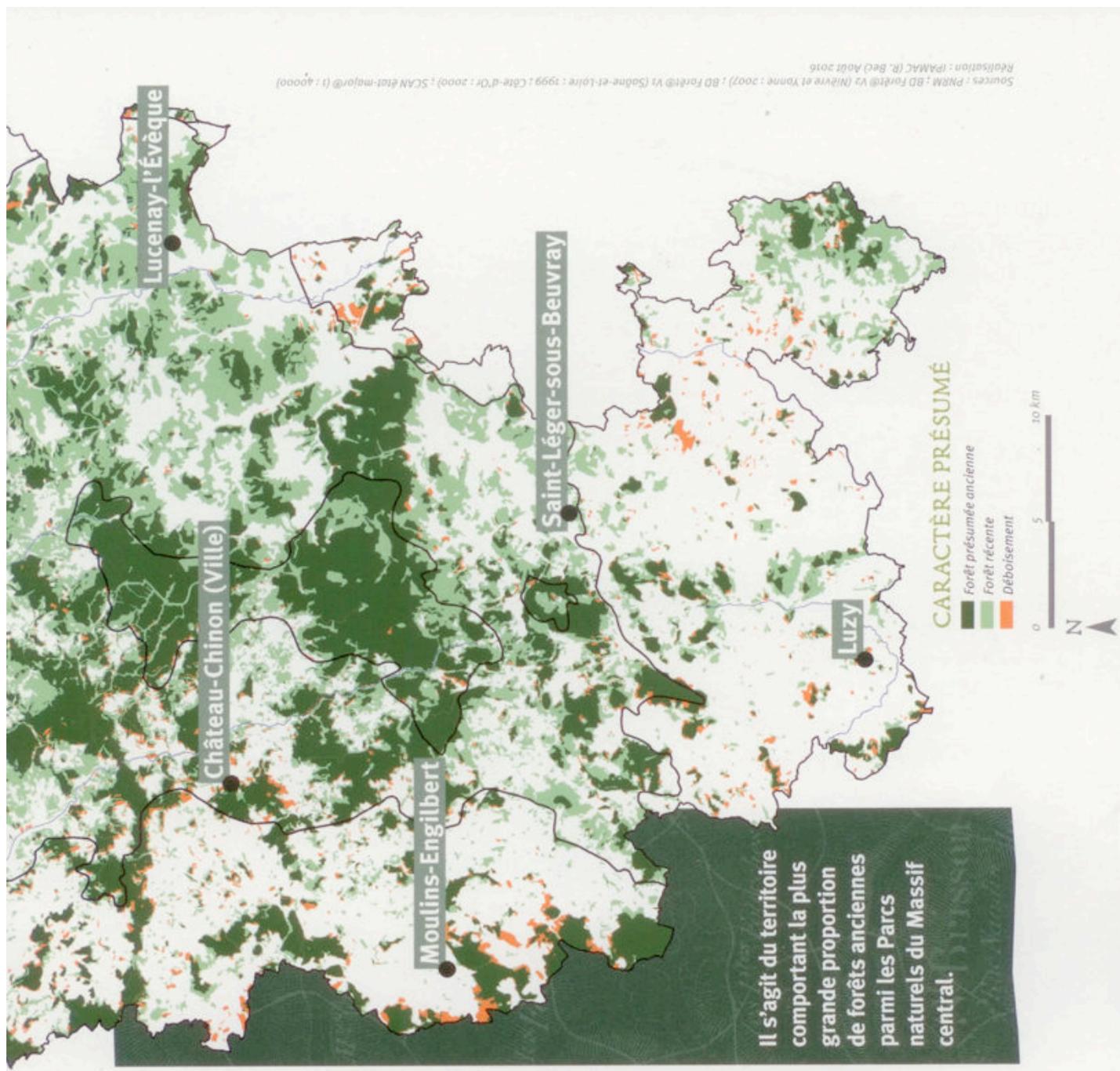
	PAR RAPPORT AUX FORÊTS ACTUELLES DU XIX ^e		FORÊTS AUJOURD'HUI DÉBOISÉES	
	FORÊTS ANCIENNES	FORÊTS RÉCENTES	FORÊTS RÉCENTES	DÉBOISÉES
Périmètre d'étude	58,8 % 79697 ha	41,2 % 55826 ha	10 % 8867 ha	
Haut-Morvan montagnard	77,2 % 7923 ha	22,8 % 2334 ha	1,7 % 139 ha	
Bas Morvan orien- tal et dépressions péri-morvandelles	73,7 % 7295 ha	26,3 % 2606 ha	10,6 % 863 ha	
Du Bas Morvan occidental à la plaine de Loire	72,7 % 9862 ha	27,3 % 5491 ha	17,7 % 2215 ha	
Du Bas Morvan septentrional au plateau de Bourgogne	64,3 % 9906 ha	35,7 % 5491 ha	9,5 % 1039 ha	
Morvan central	52,8 % 41699 ha	47,2 % 37323 ha	7,9 % 3600 ha	
Du Bas Morvan méridional aux annexes cristallines	40,8 % 3012 ha	59,2 % 4371 ha	27 % 1111 ha	

Le caractère ancien ou récent des forêts présenté ici est **présumé d'après l'analyse des cartes de l'état-major (donnée ponctuelle)**.

Plusieurs limites existent et influent sur l'exactitude des données produites :

- la date du minimum forestier estimé dans le Morvan au début du XXe siècle, donc après la réalisation des cartes d'état-major, ce qui surestime un peu les surfaces de forêts anciennes ;
- les incertitudes de l'interprétation des cartes de l'état-major (difficultés de lecture et biais de l'opérateur) ;
- les surfaces minimales des forêts retenues qui diffèrent selon les sources ;
- les précisions du géoréférencement.

Ainsi le taux de déboisement notamment est légèrement surestimé.



Sources : PNM : BD Forêt@ Vt (Nièvre et Yonne : 2007) ; BD Forêt@ Vt (Saône-et-Loire : 1999 ; Côte-d'Or : 2009) ; SCAN état-major@ (1 : 40000)
Réalisation : IPAMAC (R. Bed) Août 2016

Quelques analyses autour de la cartographie

Localiser les évolutions

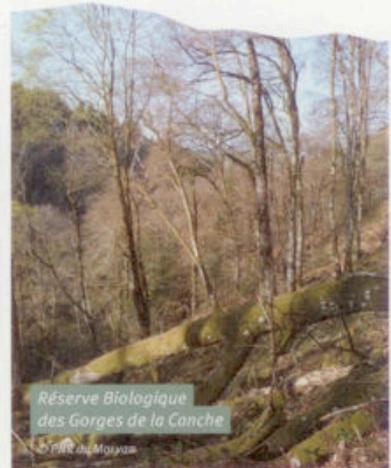
On peut analyser la répartition des espaces forestiers anciens ou récents au regard des différentes unités paysagères et de la topographie.

L'altitude et la pente n'ont que peu d'influences directement observables sur la distribution des forêts présumées anciennes et récentes. Ce n'est qu'aux plus hautes altitudes du territoire (au-delà de 700 mètres) que les forêts anciennes deviennent très majoritaires ; elles représentent alors plus de 80 % des surfaces forestières. Ces zones se retrouvent essentiellement dans la partie sud du Haut-Morvan.

En termes d'exposition, les forêts anciennes se retrouvent assez rarement dans les stations exposées au sud ; la distribution des forêts récentes est plus équilibrée.

Ces différents éléments montrent que les histoires forestière et agricole du territoire sont étroitement liées : les surfaces forestières ont été plus stables au cours du temps dans les espaces ayant un moindre intérêt agricole (versants frais, hautes altitudes).

En comparaison avec le reste du territoire par exemple, la zone méridionale du Parc n'est que très peu boisée, et il semble que c'était déjà le cas au milieu du XIX^e siècle. Aussi, les surfaces forestières de cet espace ont vraisemblablement beaucoup évolué au cours du temps : aujourd'hui près de 60 % des forêts seraient récentes, et plus de 25 % de la surface forestière des années 1840 n'est plus boisée de nos jours. Cette zone est donc davantage marquée par des logiques agricoles, probablement grâce à des contraintes stationnelles plus favorables.



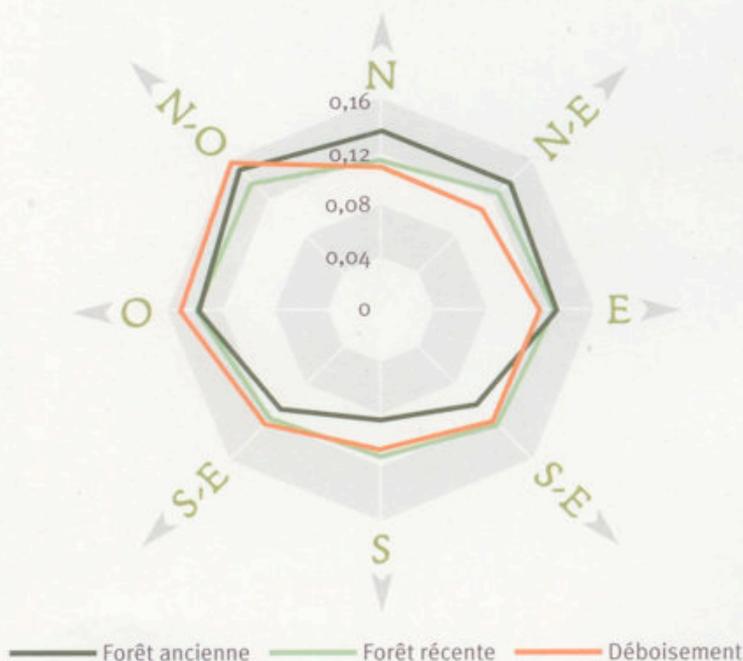
Propriété forestière et gestion

Anciennes ou récentes, les forêts morvandelles sont très majoritairement privées. Cependant parmi les forêts publiques, près de 90 % sont présumées anciennes (et plus de 95 % parmi les forêts domaniales).

Les réflexions autour de cet enjeu doivent donc être partagées, non seulement en contexte public mais également dans le cadre de la gestion des forêts privées qui rassemblent plus de 80 % des surfaces forestières anciennes.

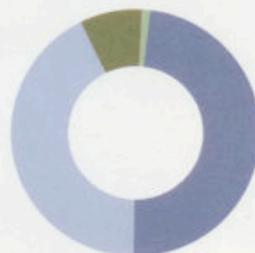
En forêt privée, les forêts anciennes font majoritairement l'objet d'une planification de la gestion : plus de 55 % des surfaces (37 500 hectares) sont concernées par un plan simple de gestion, un régime spécial d'autorisation de coupe ou un code de bonnes pratiques sylvicoles, contre moins de 20 % des forêts récentes.

FRÉQUENCE DES SURFACES EN FONCTION DE L'EXPOSITION



RÉPARTITION DE L'ANCIENNETÉ ET DU STATUT DE PROPRIÉTÉ

- Forêt ancienne privée 49%
- Forêt récente privée 40%
- Forêt ancienne publique 10%
- Forêt récente publique 1%



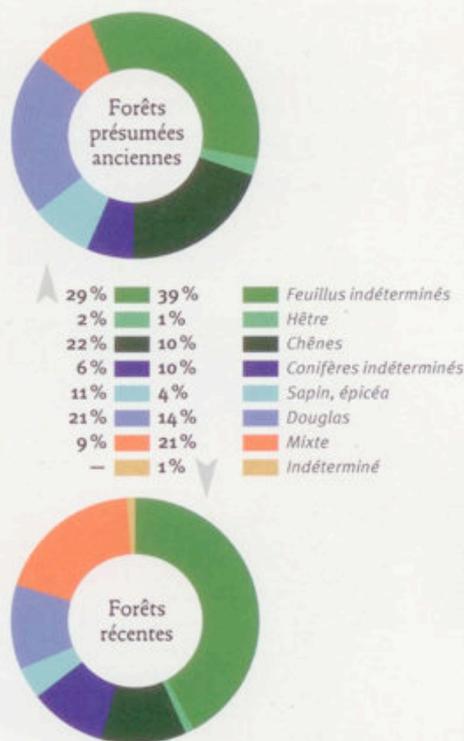
La composition des peuplements

Les proportions des différentes essences installées en forêt ancienne et en forêt récente semblent, au premier abord, assez comparables. Si les proportions d'essences « indéterminées » (feuillus, conifères et mixte) semblent plus importantes en forêt récente, c'est probablement parce qu'une partie de ces peuplements évolue encore dans des stades jeunes et sont en cours d'installation. Ces forêts récentes sont généralement celles qui risquent de subir de fortes interventions; il convient d'y apporter une attention particulière pour conserver un équilibre fonctionnel.

Dans le contexte du Morvan, une grande part des surfaces forestières présumées anciennes a pu être soumise à une gestion intensive qui a marqué le sylvofaciès actuel : près de la moitié des peuplements pourraient être allochtones, et l'écosystème associé initialement pourrait avoir

subi de profondes transformations. L'étude des forêts anciennes prend évidemment en compte cet aspect : les peuplements issus de plantations monospécifiques, bien que situés en contexte ancien, ne constituent a priori pas des réservoirs biologiques importants. Ils peuvent toutefois avoir un rôle écologique dans la trame forestière en tant que corridor ou constituer l'habitat de substitution d'espèces patrimoniales et menacées. Les peuplements feuillus des forêts anciennes sont davantage susceptibles d'être des cœurs de biodiversité, en particulier leurs stades matures ou vieillissants : le couplage de ces deux qualités ainsi que la présence d'essences autochtones peuvent constituer des milieux d'une grande richesse biologique.

RÉPARTITION DES PEUPELEMENTS



Forêts anciennes et zonages environnementaux

Parmi les sites Natura 2000 constitués en grande partie de forêts présumées anciennes (11 139 hectares), citons notamment :

- le Massif forestier du Mont Beuvray composé notamment de hêtraies caractéristiques du Haut-Morvan ;
- les Forêts de ravin de la vallée de l'Oussière en Morvan qui constitue un vallon boisé très encaissé où des peuplements sylvatiques remarquables se sont développés ;
- le site de la Hêtraie montagnarde et tourbières du Haut-Morvan centré sur les deux massifs boisés du Mont Preneley et du Haut-Folin (lequel héberge le point culminant du Morvan à 901 m d'altitude), caractérisés notamment par une remarquable variété d'habitats forestiers et la présence de la rare Hêtraie montagnarde à Luzule blanchâtre, rencontrée en Bourgogne uniquement dans le Haut Morvan.

TYPE DE CLASSEMENT	SURFACE DE FORÊT ANCIENNE	% DE FORÊT PRÉSUMÉE ANCIENNE
ZNIEFF de type 1	19 347 ha	24%
ZNIEFF de type 2	67 254 ha	84%
Sites Natura 2000	11 139 ha	14%
Sites classés	3821 ha	5%
Sites protégés (Réserve naturelle, Réserve biologique, Espace naturel sensible ou Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)	579 ha (dont 50% en APPB)	<1%



Secteur d'approfondissement

La forêt domaniale au Duc

Cette partie concernant un secteur précis comporte un double objectif : valider l'ancienneté (continuité temporelle et spatiale de l'état boisé) et apporter des éléments historiques pour préciser les caractéristiques écologiques de la zone étudiée.

Présentation

Située sur la commune de Quarré-les-Tombes dans l'Yonne, la forêt domaniale au Duc couvre 1 235 hectares. Entrée dans le domaine public à la Révolution française, c'était une forêt royale depuis 1477. Elle appartenait auparavant aux ducs de Bourgogne depuis au moins 1215 avec son acquisition par Eudes III (Baudiau, 1865).

Les peuplements actuels sont issus de l'ancien taillis-sous-futaie, qui a peu à peu été converti, amélioré ou enrésiné (les premières plantations datant de 1938). Les stations forestières du site sont majoritairement des hêtraies-chênaies (84%), avec quelques chênaies, chênaies-char-

maies et aulnaies-boulaies marécageuses. En 2010, les quatre essences les plus représentées sont le chêne sessile (42 %), le hêtre (26 %), le douglas (11 %) et le sapin pectiné (6 %). Le chêne et le hêtre ont fortement été conditionnés par le traitement en taillis-sous-futaie (ONF, 2010).

Les fonctions évaluées dans cette forêt sont multiples : la grande majorité des surfaces est concernée par un fort enjeu autour de la production ligneuse, un enjeu moyen pour les fonctions écologiques et sociales, et un faible enjeu de protection contre les risques naturels (ONF, 2010).



Sources : IGN, ONF

HISTORIQUE

CONTINUITÉ DE L'ÉTAT BOISÉ

Les contours de la forêt au Duc ont vraisemblablement peu évolué depuis au moins deux siècles. Plusieurs sources lui donnent une superficie constante dans le temps (aménagement de 1852, plan de 1881, données des Eaux et forêts de 1959, etc.). Cependant, cette délimitation constante n'exclut pas des disparités localisées dans l'intensité des interventions sur les peuplements, bien au contraire !

XVIII^e SIÈCLE Les archives les plus anciennes mobilisées couvrent la période 1740 – 1789 ; il s'agit des « Plans des assiettes des bois du Roy de la maîtrise d'Avallon ». Ces documents comprennent, pour plusieurs parcelles (76% de la surface actuelle), les plans de réarpentage (27 en tout, d'une surface moyenne de 39 ha) ainsi que des données relatives à l'exploitation forestière (dates, surfaces, nature des bois). Ces parcelles de taillis exploité à 30



Réarpentage et plan du triage de Brulles en forêt au Duc

(Source : archives départementales 89, doc. 1385, 37)

ans étaient bordées de gros arbres de limites dont la localisation, la taille, l'essence et la présence de micro-habitats sont indiqués sur les plans. Ils permettraient de calculer une densité d'arbres de gros diamètre et porteurs de micro-habitats présents en même temps que le taillis. Ces documents montrent qu'avant la Révolution, la forêt au Duc faisait déjà l'objet d'un suivi avancé en termes de sylviculture. Les coupes se poursuivent d'ailleurs dans les années 1790 à 1810, comme en témoignent les « *Registres de recettes des bois nationaux* ».

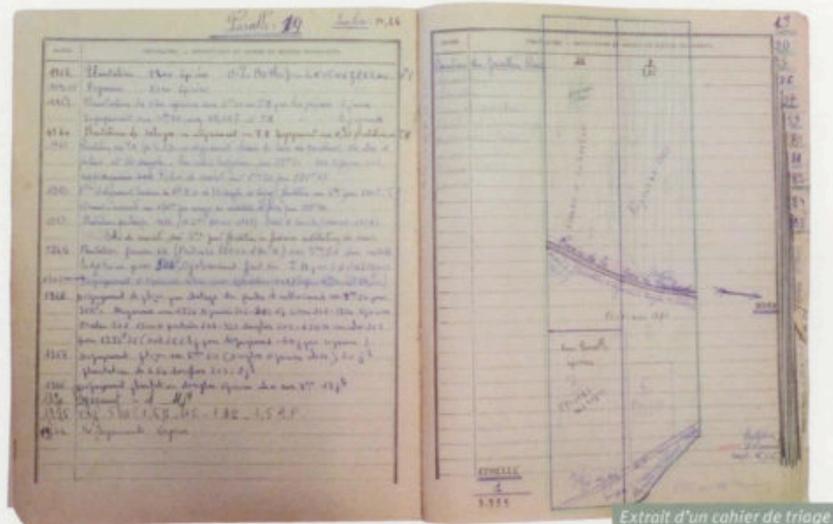
Avant celle de Cassini (1758), la forêt au Duc est représentée sur différentes cartes (Hondius 1633, L'Isle 1709, Seutter 1740). Cependant les méthodes de réalisation de ces cartes sont généralement mal connues, il se peut que certaines n'aient pas été précédées de relevés de terrain ; la prudence est de mise dans leur interprétation.

XIX^E SIÈCLE Le premier aménagement de la forêt au Duc, désormais domaniale, est rédigé en 1852, sur la base d'une délimitation réalisée en 1842 et d'un bornage prévu pour 1849. Il dresse un état des lieux des peuplements en place (« *le chêne est l'essence dominante, et presque partout il est bien venant* ») et propose un calendrier prévisionnel d'exploitation des coupes pour les années à venir. On y apprend que la futaie est assez jeune (« *120 000 baliveaux de 30 à 60 ans, 20 000 modernes de 60 à 90 ans et 3 000 anciens de 90 à 200 ans* ») et que le taillis est vigoureux.

XX^E SIÈCLE Jusque dans les années 1950, il est difficile de trouver des informations précises concernant la forêt domaniale au Duc, mises à part certaines concessions faites pour le passage ou la prise d'eau sur ces terrains. L'ONF possède des photographies des années 1920-1930 dont l'analyse apporterait une part des éléments manquants sur cette période. À partir de 1959, des cahiers relatifs aux deux triages de la forêt

domaniale au Duc sont établis, décrivant l'ensemble des opérations réalisées pour chaque parcelle jusqu'en 1977 (travaux de boisement, regarnis et dégagement).

Deux aménagements modernes ont été par la suite rédigés, en 1983 et 2010. Ils visent à dynamiser la production de bois de qualité dans la forêt au Duc, tout en veillant au maintien des autres fonctions (paysages, chasse, etc.).

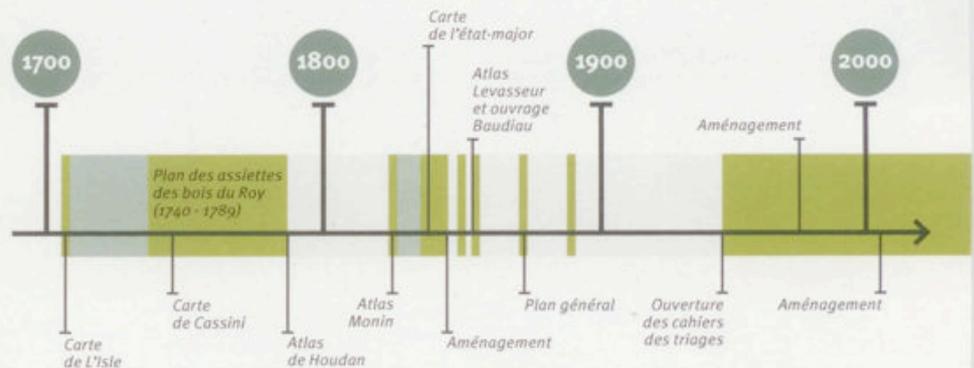


Extrait d'un cahier de triage

(Source : ONF Avrillon)

PRINCIPALES DONNÉES HISTORIQUES CONCERNANT LA FORÊT AU DUC

(En vert les continuités établies, en gris celles supposées)



Conclusion

Les archives forestières permettent de rassembler quantité d'informations sur le passé de la forêt au Duc. Celle-ci est indéniablement ancienne au sens de notre définition, car on retrouve des éléments relatifs à la gestion forestière datant de plus de 250 ans, dans un contexte où ses limites ne semblent pas avoir été modifiées. De nombreuses autres ressources qui n'ont pu être exploitées dans la limite du temps disponible permettraient probablement de compléter le diagramme de continuité forestière sur les périodes manquantes au cours des trois derniers siècles mais également de remonter bien au-delà dans le temps. L'analyse de ces documents permettrait également d'approfondir la connaissance sur l'état des peuplements et leur potentiel écologique au cours de ces différentes périodes.

Conclusion et perspectives

La mise en œuvre du projet a permis d'atteindre un certain nombre d'objectifs :

- La cartographie précise des forêts présumées anciennes, selon une méthodologie partagée par l'ensemble des Parcs du Massif central, qui permet de comparer les situations de tous ces territoires ;
- La mise en évidence de ces forêts présumées anciennes comme composante principale du massif du Morvan ;
- La description, dans ses grandes lignes, de la situation foncière et sylvicole de ces forêts anciennes ;
- L'émergence d'un partage de connaissances, d'enjeux, de méthodes et de projets entre les forestiers, les historiens et les écologues.

Ainsi, non seulement ce projet a rassemblé de nouvelles connaissances sur les écosystèmes forestiers actuels tout en les contextualisant à l'échelle du Massif central, mais il a également mis en relation des experts aux approches et aux objectifs relativement différents dont le travail collectif est une nécessité pour mieux comprendre le fonctionnement actuel des milieux forestiers.

Plusieurs pistes d'actions émergent de ce travail :

- L'approfondissement des connaissances grâce à la réalisation d'une étude historique de la gestion des forêts d'un secteur du Haut-Morvan depuis le Haut Moyen-âge, l'établissement du diagramme de continuité forestière et l'analyse des « goulots d'étranglement » pour la biodiversité qui ont pu survenir au cours de toute la période étudiée → Projet de thèse en histoire médiévale sur la gestion de l'espace rural du Morvan portée par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon en partenariat avec, notamment, l'ONF et le PNR du Morvan.
- La mise en place d'actions concrètes d'information et de sensibilisation sur la gestion des forêts anciennes alliant production et préservation des enjeux de biodiversité : mise en place d'un « Sylvotrophée » récompensant les initiatives favorables à la biodiversité dans les forêts de production (étude de faisabilité en cours à l'initiative de plusieurs PNR de l'Est), organisation d'un séminaire sur les services rendus par la biodiversité en sylviculture irrégulière, mise en place de martélosopes « biodiversité », support de formation pour la prise en compte des enjeux écologiques dans la gestion forestière, etc.
- La réflexion sur des opérations concrètes de protection pour les forêts anciennes les plus remarquables : identification des noyaux de forêts anciennes à très haute valeur écologique (pour permettre leur maîtrise foncière ou une animation de territoire beaucoup plus ciblée) et la mise en place d'une trame de vieux bois au sein des forêts anciennes de production et des corridors qui les relient.

POUR EN SAVOIR PLUS

Parc du Morvan

→ www.parcduMorvan.org

CBNMC

→ www.cbnmc.fr/forets_anciennes

CONTACTS

PNR du Morvan

→ **Christine Dodelin**

chargée de mission

[christine.dodelin@](mailto:christine.dodelin@parcdumorvan.org)

parcdumorvan.org

03 86 78 79 00

IPAMAC

→ **Marie Bonnevalle**

Chargée de projet

[marie.bonnevalle@](mailto:marie.bonnevalle@parcs-massif-central.com)

parcs-massif-central.com

04 74 59 71 70

IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

Opération « Cartographie des forêts anciennes sur les Parcs naturels du Massif central » cofinancée par :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

